



L'ESTOUBLONNAIS



► L'Edito du Maire CAROLE TOUSSAINT

Et si...

Et si vous tentiez une nouvelle expérience au cours des prochains mois ?
Et si vous vous faisiez votre propre opinion sur les gens, les projets...
Et si vous faisiez abstraction des ragots.
Et si c'est vraiment dans votre ADN d'avoir les derniers potins, échangez avec les bons interlocuteurs pour avoir les bonnes informations.
Et si vraiment vous voulez connaître ma vie, ma personnalité, demandez à ceux qui me côtoient au quotidien : mes proches, les agents municipaux... et ils pourraient même vous dire « C'est une personne qui mérite d'être connue et sur laquelle on peut compter ».
Et si vous veniez échanger directement avec moi, c'est encore mieux pour vous faire votre propre opinion, je n'ai jamais mordu personne, encore...
Et si les réseaux sociaux reprenaient leur véritable fonc-

tion à savoir développer des interactions sociales et partager.

Et si certains essayaient de ne plus être dans le dénigrement systématique et la critique infondée et absurde.

Et si vous essayiez d'être dans la positivité et la critique constructive.

Et si vous essayiez d'être force de proposition.

Et si vous faisiez preuve de patience.

Et si vous preniez en considération toutes les considérations réglementaires, administratives, logistiques, financières que la commune peut rencontrer au quotidien.

Et si vous bannissiez de votre comportement et de votre langage le « Je veux tout, tout de suite » et le « Y a qu'à, faut qu'on ».

Et si vous vous rendiez compte qu'avec toutes ces bonnes résolutions, notre village s'en porterait mieux et vous aussi...

Et si tout simplement la bienveillance revenait au cœur de notre quotidien.

« Et si tu améliores le présent, ce qui viendra ensuite sera également meilleur. » Paulo Coelho.

▼ Du côté de la commune

PROJETS 2025

Le budget 2025 a été voté il y a quelques jours par le conseil municipal, à l'unanimité.

Les taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires ont également été votés et il n'y aura pas d'augmentation cette année des taux communaux.

Pour le budget ce sont 565 000 € de dépenses et de recettes en fonctionnement et presque 280 000 € en investissement.

Les principaux projets en fonctionnement :

- Tranche 2 de la route de Saint Jurs avec installation d'un dos d'âne,
- Réfection de la placette dite de la Planche au niveau de la passerelle,
- Réfection du lavoir place Settimelli.

Les études :

- Rénovation du local technique communal,
- Etudes de sol pour l'agrandissement du cimetière,
- Sentier découverte dans le village, mise en valeur du patrimoine bâti et naturel, mise en place de signalétique.

Les principaux projets en investissement :

- Ilot central Route de la Bégude,
- Installation de 2 plateaux traversants avec la signalétique,
- Réfection du mur de l'église,
- Installation d'une barrière de sécurité place Settimelli,
- Achats de terrain complémentaires pour cimetière, parkings, verger des naissances,
- Changement des planches de la passerelle,

- Achat de matériel pour le service technique,
- Illuminations de Noël pour la tour de l'horloge,
- Barnum,
- Réfection de la scène mobile,
- Réfection des santons classés,
- Achat de mobilier.

Et comme d'habitude, ce sont de nombreuses demandes de subventions qui sont faites en parallèle auprès de l'Etat, de la Région, du Département, de l'Espace Valléen, de la DRAC...

Encore de beaux projets, de belles réalisations pour notre village et du travail pour l'équipe municipale et nos employés communaux.

AMÉNAGEMENTS SÉCURITAIRES AU NIVEAU DE LA DÉPARTEMENTALE

Ne nous leurrons, pas la campagne électorale est lancée, un an ça va être long mais c'est le jeu. Toutefois je ne peux qu'espérer que la campagne soit respectueuse et véridique. Et c'est plutôt mal engagé. Que dire d'une pétition élaborée en toute mauvaise foi par des habitants qui en amont n'ont pas pris la peine de venir s'entretenir avec le Maire ou un membre du conseil municipal. Oser dire que la commune ne fait rien en matière de sécurité alors que 200 000€ ont été dépensés au cours des deux dernières années, sans compter ce qui a été fait précédemment : installation de radars pédagogiques, installation d'une signalétique au sol à l'entrée du village côté la Bégude pour faire ralentir les véhicules et d'une chicane route de Trévans (500 véhicules jour en été !), limitation de la vitesse à 30km/h sur les routes de Trévans et Saint Jurs, installation de miroirs routiers de sécurité, réfection de nombreuses voiries, devenues dangereuses notamment pour les deux roues (chemin Saint Pierre, du Couréous, montée de l'horloge, route de Saint Jurs), création de deux voies de dégagement pour le bus, sans compter les nombreuses réunions avec la maison technique du Département et l'Ingénierie Territoriale 04 pour faire avancer les projets sur la

Départementale. Et que 160 000€ sont encore budgétés en 2025 pour la sécurité routière. Pourquoi faire une pétition alors que lors de vœux et dans l'édition de l'Estoublonnais, j'ai bien annoncé qu'un de nos projets 2025 était la sécurisation de la traversée du village au niveau de la Départementale. Oser faire croire à certains signataires que la pétition était pour apporter du poids à la mairie lors des échanges avec le Département alors que notre projet était déjà bien avancé et validé par le Département. La problématique c'est la vitesse excessive des véhicules. N'aurait-il pas été plus judicieux de traiter le problème à la source et d'interroger les conducteurs avec par exemple une opération escargot et une distribution de flyers avec sensibilisation à la vitesse ??? L'origine de problème c'est le comportement des chauffeurs/chauffards. La mairie n'est pas responsable de ces attitudes et ne peut pas être derrière chaque véhicule !!!

Avoir fait venir la télévision pour essayer de faire le buzz parce que les signatures peinent à venir, c'est éventuellement de bonne guerre. Mais oser dire à la journaliste, qu'il y a 7-8 ans, une fillette de 7 ans est morte à Estoublon, renversée par une voiture, c'est HONTEUX. Il n'y a jamais eu de

blessé grave à Estoublon. Pourquoi ne pas avoir montré le radar pédagogique et filmé la vitesse réelle des véhicules ? Sous prétexte que les communes voisines ont installées des chicanes, il faut aussi en planter à Estoublon ? Non ! La configuration des villages n'est pas la même et avec le recul je suis plutôt satisfaite que la solution préconisée par l'IT04 ne soit pas des chicanes, qui pour moi n'ont absolument pas prouvé leur efficacité à Mézel et à la Bégude. Il est sûr que financièrement c'était plus confortable : les aménagements à Mézel ont couté 13 000 € et à Estoublon ce sera 70 000 € pour les deux plateaux traversants, l'ilot central et la signalétique. Alors oui nous allons chercher 50% de subvention auprès du Département parce que nous en avons la possibilité et pouvons difficilement nous passer d'une telle somme. Oui il faudra patienter encore un peu car le Département instruira les demandes de subventions qu'à la fin de l'été.

Si vraiment vous souhaitez les aménagements immédiatement, la seule solution pour les financer était d'augmenter les impôts fonciers de presque 20%. Est-ce que c'était ce que vous vouliez vraiment ???? Non, je ne le pense pas alors un peu de patience et de déférence, merci.

DÉPART À LA RETRAITE DE THIERRY



Thierry a fait valoir ses droits à la retraite... Même si celle-ci est largement méritée, il va cruellement nous manquer ! Je ne vous parlerai pas de l'employé municipal exceptionnel qu'il est mais de la personne attachante, souriante et disponible. Quand je suis arrivée à Estoublon (il y a 36 ans...), Thierry est un des premiers habitants que j'ai rencontré. Je n'étais alors qu'une "étrangère" mais son grand sourire m'a fait aimer tout de suite passionnément Estoublon !

Chasseur, sportif, passionné de nature et discret... Disponible !!! Vous avez besoin d'un coup de main ? Si c'est dans ses possibilités, je n'ai jamais vu Thierry refuser ! Je pourrais citer encore d'autres qualités mais il m'en voudrait de le mettre trop en avant ! Quand je le rencontre le matin et qu'il me demande : "Comment ça va ma petite Claude ?" Il met du soleil dans ma journée ! Oui, c'est ça, Thierry est solaire !!!

Bon des défauts, il doit en avoir bien sûr... Mais tout petits ! Ah si, il est un peu tête ! Mais est-ce vraiment un défaut ? Tout cela pour dire Thierry que tu vas nous manquer... Mais que tes Grandes Vacances ne vont pas effacer l'amitié... Profite de celles-ci pour voyager !!!

Après 38 ans de bons et loyaux services à la commune Thierry part à la retraite fin du mois et dès le 1er mai **Stéphane Audin**, lui aussi Estoublonnais, va intégrer le service technique, ce qui permettra à Thierry de transmettre le flambeau. Nous lui souhaitons la bienvenue et comme Thierry, sa gentillesse et sa disponibilité seront au service de la commune et des habitants.

CROIX DE L'ÉGLISE



Un grand merci tout particulier à Frank et à Jan Finé, qui sur une initiative de Jean-François Bisquert, ont participé bénévolement à la réinstallation de la croix restaurée de notre Église classée monument historique et qui ne figurait plus sur notre cher édifice depuis les travaux de rénovation de la toiture entrepris il y a plus de trente ans. « *Symbol fort des religions chrétiennes, celle-ci en est l'Alpha et l'Oméga et la fondation de notre religion catholique. En la retirant toute l'histoire de l'humanité selon la bible s'écroule* » propos recueillis d'un Estoublonnais croyant. Cette réinstallation a été particulièrement appréciée par les pigeons, éternels squatteurs qui n'ont pas manqué de venir admirer le résultat aussitôt.

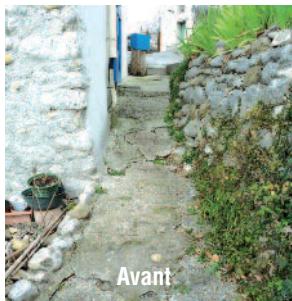
JARDINS PARTAGÉS



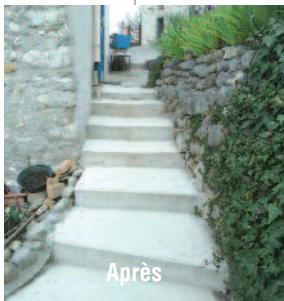
Afin de vous présenter un projet le plus en adéquation avec le besoin, nous lançons une phase de recensement des habitants intéressés par la location de parcelles au sein des jardins partagés communaux.

Merci donc de vous rapprocher du secrétariat de mairie ou d'envoyer un mail à mairie.estoublon@orange.fr et nous indiquer si vous souhaitez louer une ou deux parcelles de 50m².

Encore une magnifique réalisation de nos employés communaux qui restructure l'escalier de la rue du four à pain et reconstruit un muret qui menaçait de s'effondrer.



Avant



Après

LES TRAVAUX

Dans les semaines qui viennent ils procéderont à l'entretien de la passerelle népa-



laise et remplaceront les planches. Les finitions sont presque terminées pour la dalle qui accueille les points d'apport volontaire route de Mézel.



▼ Du côté de l'intercommunalité

NOUVELLE COLLECTE DES DÉCHETS

La gestion des déchets est devenue un enjeu économique et écologique majeur qui nécessite de repenser notre organisation collective et nos habitudes individuelles. Pour faire face à ce nouveau défi, Provence Alpes Agglomération a fait évoluer et a harmonisé le fonctionnement de la collecte des déchets sur son territoire. L'objectif ? Réduire notre impact environnemental et mieux maîtriser les coûts liés au traitement des déchets, qui ne cessent d'augmenter.

Mieux gérer nos déchets : un enjeu collectif

La gestion des déchets évolue avec des objectifs clairs fixés par l'État. D'ici 2025, l'enfouissement devra être réduit de moitié (loi Transition Énergétique 2015), et depuis le 1er janvier 2024, le tri des biodéchets est devenu obligatoire (loi Anti-Gaspillage 2020). Ces mesures visent à mieux valoriser les déchets, économiser les ressources naturelles et réduire les gaz à effet de serre. Elles ont aussi un impact financier : la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) augmente fortement, entraînant un surcoût pour les collectivités et donc pour les habitants via la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Réduire nos déchets, c'est bon pour l'environnement... et pour notre porte-monnaie !

Les déchets, un défi commun à la portée de chacun

Ce nouveau système de collecte, permet-

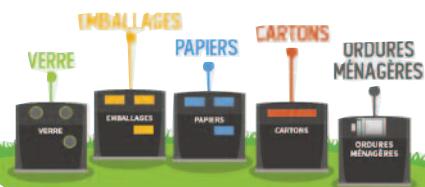
tant d'encourager le tri, de limiter la quantité d'ordures ménagères et d'améliorer notre cadre de vie, a d'ores et déjà démontré son efficacité. Il a fait ses preuves dans les 9 communes de l'Agglomération équipées depuis début 2024, puis dans les 37 autres communes comportant la commune d'Estoublon, depuis la fin d'année 2024.

Des premiers résultats très encourageants Depuis sa mise en place, l'Agglomération a enregistré des progrès notables, rendues possibles grâce à votre implication dans le tri des déchets.

Ce changement de mode de collecte a rapidement porté ses fruits : en 2024, Provence Alpes Agglomération a enregistré une baisse de 17 % des ordures ménagères collectées, et une augmentation de 43 % du recyclage. Ces premiers résultats permettent d'espérer pour 2025 une réduction d'environ 3 000 tonnes d'ordures ménagères enfouies et d'importantes économies.

Rappel des bons gestes à adopter

- Les ordures ménagères sont à déposer dans un sac bien fermé d'un volume de 30 litres maximum, dans les colonnes grises.
- Les emballages (métalliques, plastiques, cartonnettes, briques et cartons à pizza) sont à déposer en vrac (pas dans un sac) dans les colonnes jaunes. Il est inutile de les laver. Les bouchons doivent être vissés aux bouteilles en plastique.



- Les emballages en verre sont à trier dans les colonnes vertes.
- Tous les papiers (journaux, magazines, courriers publicitaires, prospectus, enveloppes à fenêtre, cahiers à spirale, papiers avec agrafes) se recyclent dans les colonnes bleues.
- Les cartons doivent être vidés, pliés puis déposés dans les colonnes dédiées de couleur orange-brique ou déposés en déchèterie.
- Pour les encombrants, s'ils sont en bon état, vous pouvez contacter les ressources ou des associations sociales et solidaires qui les récupéreront. Sinon, ils doivent être déposés en déchèterie.

Si vous n'êtes pas en capacité de les amener, vous pouvez faire appel au service des encombrants de Provence Alpes Agglomération uniquement sur rendez-vous au : 04 92 32 05 05.

La participation de tous est essentielle dans cet effort collectif de réorganisation qui permettra de continuer à réduire notre production de déchets et de contenir les fortes augmentations de fiscalité. Chaque geste compte, et nous pouvons atteindre ensemble des objectifs encore plus ambitieux !

Plus d'infos sur : www.provencealpes-glo.fr dans l'onglet « Préserver & recycler »

- **PERMANENCES DU MAIRE**
Uniquement sur rendez-vous auprès du secrétariat
- **MAIRIE**
④ 04 92 34 40 87
mairie.estoublon@orange.fr
Ouverture du lundi au samedi de 8h30 à 11h30
- **Agence Postale Communale**
Ouverture du lundi au samedi de 8h30 à 11h30
Levée du courrier
Sémaine 12h30 / Samedi 11h15
- **Collecte encombrants PAA (Provence Alpes Agglomération à Digne-Les-Bains)**
Prise de RDV au ④ 04 92 32 05 05
- **Ouverture Déchetterie PAA**
Mardi 13h30-17h / Jeudi 14h-17h /
Samedi 9h-11h
- **Permanence Eau/Assainissement PAA**
④ 04 92 30 58 40 avec un service d'astreinte 24h/24 et 7j/7
eau@provencealpesagglo.fr



PROVENCE ALPES OUTDOOR :

L'application qui révolutionne vos aventures en pleine nature

Provence Alpes Agglomération lance le site et l'application mobile « Provence Alpes Outdoor » : des outils 100 % gratuits, pensés pour les amoureux d'activités de plein air ! Randonnée, trail, VTT, gravel, vélo... Quelle que soit votre activité de préférence, trouvez, en quelques clics, l'itinéraire idéal parmi plus de 300 itinéraires balisés, partez à l'aventure et laissez-vous guider sur les sentiers d'un territoire d'exception ! Guide jusqu'au point de départ, téléchargement des itinéraires et des traces GPX pour une utilisation hors ligne, cartes IGN détaillées, météo, webcams locales, localisation, suivi du profil altimétrique et consultation des données d'activité en temps réel... Internet : provencealpesoutdoor.fr - Mobile « Provence Alpes Outdoor » sur App store et Google Play. Disponible gratuitement en version française et anglaise.

DATES À RETENIR

- 8 mai** : cérémonie à 11h sur la place Foray
11 au 13 juillet : fête votive - soirées dansantes, concours de boules
13 juillet : apéritif offert par la mairie et feu d'artifice
Et tous les jeudis jusqu'au 26 juin : ateliers seniors avec jeux ou gym douce
Les paniers Terr'Asse nous préparent également quelques marchés à thème : musical, gourmand... Les dates vous seront communiquées ultérieurement.

▼ Du côté des associations

ESTOUBLON EN FÊTE

Cher(e)s Estoublonnais et Estoublonnaises,

La saison estivale approche à grand pas. Et cette année pour marquer le coup il y aura un petit changement...

• **La fête votive se déroulera du vendredi 11 au dimanche 13 juillet** en étroite collaboration avec la mairie, grand soutien du comité, il est important de le rappeler ! Au menu du week-end : musique, concours de boules, feu d'artifice... En attendant de se retrouver très vite, dans la joie, la bonne humeur et la festivité. Vive la République, vive la France et vive Estoublon.

Le comité des fêtes



ASC ESTOUBLON



Clap de fin pour les 31èmes Rencontres Théâtrales d'Estoublon.

Elles succèdent au Printemps. Proposé par l'équipe de L'ASC D'ESTOUBLON, ce festival fut un succès. Gardant à l'esprit une programmation hétéroclite afin de permettre à chaque style de se produire sur la scène de notre théâtre éphémère.

Sous un soleil magnifique après 10 mois de préparation, 8 troupes et plus de 500 spectateurs/trices pour 4 jours d'expression de l'art indépendant dans notre joli village. Merci encore à la commune, au département, aux commerces locaux, aux spectateurs, spectatrices, aux donateurs, donatrices et aux bénévoles pour leur soutien.

A l'année prochaine.
Cordialement,
L'ASC d'Estoublon



Bibliothèque MARQUE-PAGES

- Mercredi : 15h-17h
- Samedi : 9h-12h



MARQUE-PAGES

Notre amie et collègue Danielle SELIG nous a quitté(e)s après une longue maladie. Danielle a longtemps fait partie de notre équipe, puis avec son époux Claude s'est consacrée à l'éveil musical des enfants de la vallée dans une structure affiliée à la bibliothèque : "Musikami". Claude continue avec courage l'enseignement du piano gratuitement pour les enfants et les adultes. Danielle, merci pour ta gentillesse et ta disponibilité. Tu restes à jamais dans nos coeurs. L'équipe de Marque-Page.

L'ESTOUBLONNAIS • N°85 • MAI 2025

Depôt légal n°217 - Imprimerie In Folio

- Directeur de la publication : Carole Toussaint
- Mise en page : Dominique A.

Rédacteurs et photos : C. Toussaint, P. Montagard, C. Bequet, P. Riquier, J. Granato, R. Brochard, J-F Bisquert, P. Noel, PAA.

Merci à Elsa pour la photo de couverture.

- Remerciements aux employés municipaux.



Brochure imprimée sur papier certifié PEFC